

# DRINKS.

## Altitudes Ixsir Red Batroun 2019 75cl



Scanner pour visiter la  
version en ligne

### Informations supplémentaires

Numéro d'article	79915519
Alcool	13.5%
Contenu	75cl
Pays	Libanon
Région	Akkar
Embouteilleur	Wines of Lebanon / Ixsir Winery, Bezbina, Liban
Marque	Ixsir
Type	Vin rouge
Allergène	Contient des Sulfites
L'âge	6 mois
Dégustation	avec du cassis, des mûres, du bois de chêne, de la vanille, des framboises, du cuir et des épices.
Désignation commerciale	Vin rouge
Détails	à partir de Cabernet Sauvignon, Syrah, Caladoc et Tempranillo
Etiquette	graphique
Organique	Non spécifié
Vegan	Non spécifié
Kosher	Non spécifié
Fermeture de la bouteille	Bouchon
Tannin	Oui



---

Température de consommation	16-18 degrés
-----------------------------------	--------------

---

Millésime	2019
-----------	------

---

En accord avec	volaille, grillades, veau et bœuf, agneau
-------------------	--

## Description

Le Liban, pays arabe méditerranéen, est un nouveau venu sur le marché international du vin. Avec la marque Ixsir, il tente d'attirer l'attention méritée des connaisseurs de vin en dehors des frontières du pays. La cave à vin, située dans les montagnes de Batroun, est un joyau caché de l'architecture, avec une consommation d'énergie particulièrement basse et un toit vert d'où les visiteurs peuvent admirer les vignobles environnants. La cave de maturation est située à douze mètres sous la surface du sol, ce qui l'isole naturellement des températures estivales caniculaires. Le raisin provient des quatre coins du pays ; Ixsir travaille avec plus de 250 familles de viticulteurs sur la base de contrats à long terme ; au total, une surface de 120 hectares est cultivée.

L'Altitudes Ixsir Red est élaboré à partir des cépages Cabernet Sauvignon, Syrah, Caladoc (= nouvelle variété française) et Tempranillo. La région d'origine comprend sept vignobles situés à des altitudes de 400-500m, 950m, 1100m, 1400m et 1800m. Les producteurs recommandent de combiner ce vin rouge avec de la viande grillée.